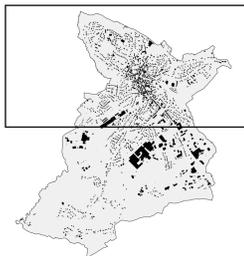


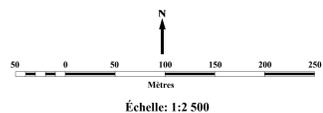
Plan Local d'Urbanisme

N° 5.1. Plan de zonage
Secteur nord



Échelle : 1/2 500e
Approbation en date du 26 mars 2019
Modification simplifiée n°1 en date du 16 décembre 2019

L'Atelier d'Ys
21 rue du Tréfle
35520 La Moëzière
02.98.66.67.81



- ZONES URBAINES**
- Ua (Centre-ville ancien)
 - Ub (Extensions pavillonnaires du centre-ville)
 - Ue (Équipements collectifs)
 - Ui (Activités économiques)
 - Uf (Espace de loisirs du plan d'eau)
- ZONES D'URBANISATION FUTURE**
- 1AUa (A vocation principale d'habitat)
 - 1AUi (A vocation économique)
- ZONES AGRICOLES**
- A (Espaces agricoles)
 - Azh (Zones agricoles humides)
- ZONES NATURELLES**
- Na (Espaces naturels)
 - Nzh (Zones naturelles humides)

- INFORMATIONS DIVERSES**
- Cours d'eau
 - Cours d'eau busé
- PRESCRIPTIONS DIVERSES**
- Marge de recul
 - Orientation d'aménagement et de programmation (Habitat et activités économiques)
 - Orientation d'aménagement et de programmation (Commerces)
 - Périmètre sanitaire agricole
 - Atlas des zones inondables
- DISPOSITIONS RELATIVES AUX ESPACES NATURELS ET AU PATRIMOINE**
- Protection environnementale
- Élément de paysage (L. 151-23 du CU) – Boissements
 - Élément de paysage (L. 151-23 du CU) – Linéaires bocager à préserver
- Protection architecturale
- Élément de paysage (L. 151-19 du CU) – Construction
- SERVITUDES PARTICULIÈRES**
- Préservation du commerce
- Locaux en rez-de-chaussée d'immeuble ne pouvant faire l'objet d'un changement de destination (L. 151-16 du CU)
- EMPLACEMENTS RESERVES**
- Installation d'intérêt général voirie ou équipement (L. 151-41 du CU)

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie
1	Aménagements pour saison douce	COMMUNE	730 m ²
2	Aménagements pour saison douce	COMMUNE	415 m ²
3	Aménagements pour saison douce	COMMUNE	440 m ²
4	Aménagements pour saison douce	COMMUNE	3 360 m ²
5	Aménagements pour saison douce	COMMUNE	195 m ²
6	Aménagements pour saison douce	COMMUNE	2 290 m ²
7	Aménagements pour saison douce	COMMUNE	1 090 m ²
8	Aménagements pour saison douce	COMMUNE	270 m ²
9	Aménagements pour saison douce	COMMUNE	248 m ²
10	Aménagements d'une voie de contournement	COMMUNE	5 380 m ²
11	Aménagements d'une voie de contournement	COMMUNE	30 680 m ²
12	Aménagements d'une voie de contournement	COMMUNE	4 660 m ²

